

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

InVS
Institut de veille sanitaire

Décision n° 21-RH-2015 du 2 février 2015 portant nomination du directeur général adjoint de l'Institut de veille sanitaire, M. METTENDORFF (Martial)

NOR : AFSX1530118S

Le directeur général de l'Institut de veille sanitaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1413-11, L. 5323-1 et L. 1451-1 et suivants, ainsi que ses articles R. 1451-1 et suivants;

Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 85-986 modifié du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions, notamment son article 14 (4°, a);

Vu la candidature de M. Martial METTENDORFF;

Vu la décision de recrutement du directeur général de l'Institut de veille sanitaire en date du 27 janvier 2015;

Vu l'arrêté de détachement de l'intéressé auprès de l'Institut de veille sanitaire en date du 30 janvier 2015,

Décide:

Article 1^{er}

M. Martial METTENDORFF est nommé directeur général adjoint de l'Institut de veille sanitaire à compter du 1^{er} février 2015, pour une durée de trois ans.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 2 février 2015.

Le directeur général,
DR F. BOURDILLON

Nota bene: la présente décision peut être contestée dans le délai de deux mois à compter de la présente notification par voie de recours gracieux ou contentieux auprès du tribunal administratif compétent.